

Réf: Dossier N° 095872

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOGBA IVOIRE GRACE » en abrégé « TOGBA IVOIRE »

Siège social Abidjan, Songon, ADIOPODOUME, Lot 204, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOGBA IVOIRE GRACE » en abrégé « TOGBA IVOIRE »

Objet : Vente de matériels de construction, de gaz, de fournitures scolaire et de bureau, commerce général, livraison de volaille, services divers, transport, ressources animales et halieutiques, BTP, gestion immobilière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Songon, ADIOPODOUME, Lot 204, Ilot 26

Dirigeant(s) : M N'ZI KOUASSI BARTHELEMY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01889 du 04/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14507/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

